



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
18 OCTOBRE 2011

ORDRE DU JOUR

- 1** Rapport Moral du Président sur les Activités de l'Association,
- 2.** Rapport du Trésorier sur la situation financière de l'Association pour l'année 2010
- 3.** Approbation des Comptes et Quitus à donner aux Administrateurs.
- 4.** Affectation des Résultats.
- 5.** Mise en conformité des Statuts de l'ACHM avec la Loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 (concernant les associations et fédérations d'associations) et Approbation de la demande d'agrément de l'ACHM par arrêté ministériel.